

Du 1^{er} au 8 décembre 2022
Je vote CFTC pour un syndicalisme constructif

Élection
CST
DILT

Pour un syndicat qui m'écoute
et qu'on écoute !

JE VOTE CFTC



Vos collègues s'engagent pour vous, votez pour eux !

Candidats CFTC au CST de la DILT

- | | | |
|---------------------------------|----------------------------------|-------------------------|
| 01. BRAGANCES SECUNDINO Antonio | 05. DEMOULIN Véronique | 09. DUPUY Céline |
| 02. ALFER Johnny | 06. PIGUET Adeline | 10. LEQUEUX Vincent |
| 03. SAINTE-ROSE Jean-Charles | 07. DESFONTAINES Marie-Françoise | 11. BOUVIER Marvin |
| 04. NICAISE Jérôme | 08. PETIT Didier | 12. SEHA-MABIN Innocent |

Pourquoi voter ?

- Pour être représentés et défendus devant l'administration et les élus, face aux réformes du service public et des conditions de travail ;
- Pour opposer à l'administration des propositions qui représentent vos idées et vos valeurs ;
- Pour faire entendre votre voix, protéger votre carrière et améliorer le cadre collectif de travail.

1919 - 2022 : Plus de 100 ans d'actions et d'acquis sociaux

CONTACT : syndicat-cftc@paris.fr | 01.43.47.84.70
PLUS D'INFO : www.syndicat-cftc.fr



***Voter c'est choisir ses représentants du personnel !
En ne votant pas, vous laissez les autres choisir pour vous***

Élection du CST de direction du 1^{er} au 8 décembre 2022

Qu'est-ce que le CST de la direction ?

Le comité social territorial de la direction (CST) remplacera le comité technique (CT) de la direction. Il comprendra aussi une formation spécialisée en matière de Santé, Sécurité et conditions de Travail à la place du CHSCT (formation SST). Le CST de la direction examinera les questions concernant la gestion spécifique de la direction (cycles horaires, EPI ...)

Le CST de direction sera compétent ...

- Pour tous les agents titulaires et non-titulaires de la direction,
- Sur les questions collectives de fonctionnement et de gestion des ressources humaines,
- Sur les conditions de travail ainsi que sur la santé, l'hygiène et la sécurité des agents.

Comment voter ?

- Attention, c'est un scrutin à un tour ; il n'y aura pas de deuxième tour.
- Le vote a lieu du 1^{er} au 8 décembre 2022, uniquement en ligne sur le site paris.neovote.com

Un syndicat à taille humaine qui agit dans votre intérêt

Entre 2018 et 2022, la **CFTC** a fait le choix du dialogue, de la mobilisation en intersyndicale, et de l'action de proximité dans l'intérêt concret de tous les agents.

La **CFTC** s'est engagée pour la prévention face aux élus et à l'administration dans le cadre des CHSCT de direction, en particulier pendant la crise du COVID-19, et a été le premier syndicat à saisir la DRH pour comptabiliser les JRTT des agents en télétravail pendant le confinement.

La **CFTC** s'est mobilisée sur le nouveau règlement du temps de travail pour l'ajustement des cycles de travail, l'extension des sujétions, de meilleures conditions générales du télétravail, le gain de 2 jours de congés supplémentaires et l'augmentation des JRTT pour limiter la perte de congés liée à la loi de transformation de la fonction publique.

La **CFTC** vous a défendu collectivement et a obtenu notamment par la négociation, un plus grand nombre de promotions corps par corps. Nous vous avons accompagné individuellement et informé, à travers nos communications, RIS et formations syndicales, et avons permis à de nombreux agents d'obtenir l'écoute de leur direction, la revalorisation ou la rectification de leur situation.

Le choix inconditionnel de la **CFTC** : le respect et la défense de chaque personne !

NOTRE ENGAGEMENT : rester à votre écoute proche du terrain ; faire entendre votre voix et vous défendre devant la direction ; nous mobiliser et vous informer de façon juste et transparente.

La CFTC : toujours proposer, pouvoir s'opposer